



DECISION N° 2022 - 599

**Accord cadre concernant l'acquisition de produits d'entretien courants, droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs, ainsi que de produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie.**

Direction Commande Publique et Achats  
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

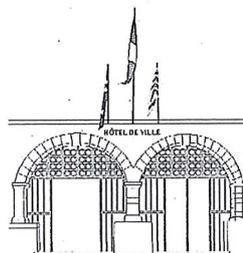
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon l'appel d'offres ouvert, en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, il convient de conclure un accord cadre concernant l'acquisition de produits d'entretien courants, droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs, ainsi que de produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie.

Compte tenu de la difficulté de prévoir avec exactitude les moyens à mettre en œuvre, ce marché sera dit à bons de commande avec maximum, et passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Cet accord-cadre est décomposé en 3 lots estimés comme suit :

- Lot n°01 - Produits d'entretien courants  
Montant maximum annuel : 120 000 € HT  
Estimation du DQE : 55 660 € HT



- Lot n°02 - Droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs  
Montant maximum annuel : 450 000 € HT  
Estimation du DQE : 215 000 € HT

- Lot n°03 - Produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie  
Montant maximum annuel : 140 000 € HT  
Estimation du DQE : 59 500 € HT

Chaque lot sera attribué à un maximum de 2 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Toutes les commandes seront effectuées auprès du candidat classé numéro 1. Néanmoins, si un produit proposé est indisponible dans les délais impartis ou en rupture de stock, l'approvisionneur pourra passer la commande auprès du fournisseur classé n°2. De même, si le titulaire n°1 ne propose pas dans son catalogue un produit dont les services ont besoin, la commande sera effectuée auprès du candidat classé en seconde position

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction.

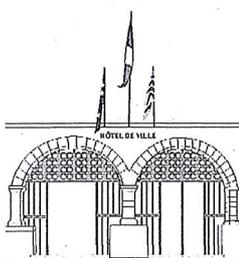
Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 01 avril 2022, publié le 03 avril 2022 au BOAMP et le 06 avril 2022 au JOUE.

Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 06 mai 2022 à 12h00 dernier délai.

10 offres ont été réceptionnées dans les délais, étant conformes administrativement, il a été procédé à leur examen et à leur analyse selon les tableaux présentés en annexes.

#### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :



- **2** – NICOLAS ENTRETIEN GROUPE HEDIS, 257, rue Pierre Pascal Fauvelle, BP 82073, 66011 PERPIGNAN CEDEX, pour un montant du détail quantitatif estimatif (DQE) de 195 408,12 € HT et un prix net proposé sur catalogue de 3 088,97 € HT, remise déduite.

**Lot 3 :**

- **1** – Haute Performance CHIMIE, ZAC des Epalits, 42610 Saint-Romain-Le-Puy, pour un montant du détail quantitatif estimatif (DQE) de 12 869,96 € HT et un prix net proposé sur catalogue de 828,96 € HT, remise déduite.

- **2** – SARL SOPAM industrie, 8 Chemin De Saint Estève, 30128 Garons, pour un montant du détail quantitatif estimatif (DQE) de 12 221,82 € HT et un prix net proposé sur catalogue de 1 601,16 € HT, remise déduite.

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

D'approuver l'accord cadre concernant l'acquisition de produits d'entretien courants, droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs, ainsi que de produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie.

**ARTICLE 2 :**

De signer l'accord-cadre avec les candidats suivants :

**Lot 1 :**

- **1** – Nicolas Entretien Groupe Hedis, 257, rue Pierre Pascal Fauvelle, BP 82073, 66011 Perpignan Cedex.

- **2** – IGUAL, 175 RUE GUSTAVE COURBET, Zae du Larzat, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone.

**Lot 2 :**

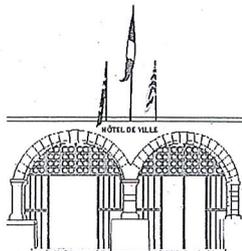
- **1** – PAREDES, Toulouse, Za Louis Breguet, 11 Avenue Latecoere, 31700 Cornebarrieu, dont le siège social est situé, 1 rue Georges Besse ,ZI de Revoisson, BP 302, 69745 GENAS Cedex,.

- **2** – Nicolas Entretien Groupe Hedis, 257, rue Pierre Pascal Fauvelle, BP 82073, 66011 Perpignan Cedex.

**Lot 3 :**

- **1** – Haute Performance CHIMIE, ZAC des Epalits, 42610 Saint-Romain-Le-Puy.

- **2** – SARL SOPAM industrie, 8 Chemin De Saint Estève, 30128 Garons.



<b>Lots 1 et 3</b>	
1. <b>Prix des prestations:</b> Mode de calcul : (Offre/moyenne des Offres) x coefficient	40%
Montant total HT du DQE	15%
Prix net proposé (remise déduite) sur catalogue	25%
2. <b>Valeur technique :</b> Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	35%
3. <b>Formation et assistance technique :</b> Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	25%

<b>Lot 2</b>	
1. <b>Prix des prestations:</b> Mode de calcul : (Offre/moyenne des Offres) x coefficient	40%
Montant total HT du DQE	15%
Prix net proposé (remise déduite) sur catalogue	25%
2. <b>Valeur technique :</b> Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	35%
3. <b>Assistance technique :</b> Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	25%

Pour le lot 3, les offres des sociétés OPRODIS et DALTA ont été déclarées irrégulières pour les raisons suivantes :

- La société OPRODIS n'a pas remis les échantillons demandés à l'article 5.2 du règlement de la consultation.
- La société DALTA, a remis les échantillons hors délais, soit le 09 mai 2022, alors que la date limite de remise des offres était fixée au 06 mai 2022 à 12 h 00.

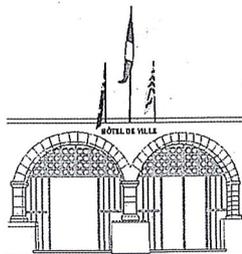
Au terme de la procédure et lors de sa réunion du 23 juin 2022, la commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord cadre aux candidats présentant les offres économiquement les plus avantageuses et parfaitement conformes aux prescriptions techniques demandées, présentées par :

#### **Lot 1 :**

- **1** – NICOLAS ENTRETIEN GROUPE HEDIS, 257, rue Pierre Pascal Fauvelle, BP 82073, 66011 PERPIGNAN CEDEX, pour un montant du détail quantitatif estimatif (DQE) de 44 094,09 € HT et un prix net proposé sur catalogue de 5 145,78 € HT, remise déduite.
- **2** – IGUAL, 175 RUE GUSTAVE COURBET, Zae du Larzat, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone, pour un montant du détail quantitatif estimatif (DQE) de 34 353,57 € HT et un prix net proposé sur catalogue de 6 046,56 € HT, remise déduite.

#### **Lot 2 :**

- **1** – PAREDES, Toulouse, Za Louis Breguet, 11 Avenue Latecoere, 31700 Cornebarrieu, dont le siège social est situé, 1 rue Georges Besse, ZI de Revoisson, BP 302, 69745 GENAS Cedex, pour un montant du détail quantitatif estimatif (DQE) de 172 854,61 € HT et un prix net proposé sur catalogue de 2 046,83 € HT, remise déduite.



**ARTICLE 3 :**

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, les candidats non retenus ont été informés par courriel via la plateforme AWS en date du 29 juin 2022, du rejet de leurs offres.

Les attributaires ont été avisés par courriel via la plateforme AWS en date du 29 juin 2021, que leurs offres ont été retenues.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services,  
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,  
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

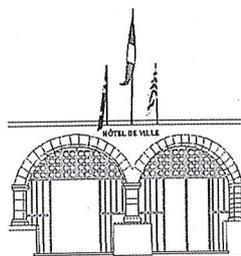
Fait à Perpignan, le 15 JUIL. 2022

ID Télétransmission : 066-216601369-202207\_15-159191-A0-1.1

Accusé reçu le : 15 JUIL. 2022

Affiché le : 15 JUIL. 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

A large, stylized handwritten signature in purple ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a crown and a shield, surrounded by the text 'VILLE DE PERPIGNAN' and 'MAYORAL' at the bottom.



## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération	Acquisition de produits d'entretien courants, droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs, ainsi que de produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie		
Lot 01	Produits d'entretien courants	Estimation € HT	60 000,00 €
Critères de sélection	Prix	coefficient :	40%
	Valeur technique	coefficient :	35%
	Formation et assistance	coefficient :	25%
			calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
			calcul : (1-note/10) x 0,35
			calcul : (1-note/10) x 0,25

### 1) Prix

CANDIDATS	Montant total du DQE HT €			Prix net proposé (remise déduite) sur catalogue € HT			Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	À l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après vérification	15%	Montant calculé	Après vérification	25%	
IGUAL	64 473,20	34 353,57	0,15	6 046,56	6 046,56	0,24	0,384
NICOLAS ENTRETIEN	44 094,10	44 094,09	0,19	5 145,78	5 145,78	0,20	0,390
LABOPRO	42 563,80	27 333,43	0,12	9 320,04	7 886,19	0,31	0,426
Moyenne des Offres		35 260,36			6 359,51		

### 2) Valeur technique

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,35
	Moyens humains et matériels (20 points)	Proportion de produits écologiques (10 points)	Echantillons et FT (70 points)	/100	/10	
IGUAL	17,00	8,00	45,03	70,03	7,00	0,105
NICOLAS ENTRETIEN	17,50	6,40	58,33	82,23	8,22	0,062
LABOPRO	14,50	7,80	56,47	78,77	7,88	0,074

### 3) Formation et assistance technique

CANDIDATS	Note /10	calcul : (1-note/10) x 0,25
IGUAL	9	0,225
NICOLAS ENTRETIEN	8	0,200
LABOPRO	6	0,150

DQE : Tous les candidats ont été amenés à corriger leur offre car le mode de calcul du DQE pour les produits dilués n'était pas le bon. Tous ont validé les montants corrigés.

Analyse prix catalogue : Igual et Nicolas Entretien valident l'analyse des prix catalogue. Labopro corrige le calcul de la remise accordée (erreur : 35% calculé au lieu de 45%) et communique un nouveau catalogue tarifé au motif qu'il avait remis le catalogue destiné aux PME. Ainsi, la simulation des prix catalogue passe de 7 886,19 € HT après correction de la remise à 4 014,82 € HT pour le lot 1. A ce stade de la consultation et s'agissant d'un appel d'offre, ce nouveau catalogue tarifé ne peut être pris en compte dans la mesure où le catalogue est une pièce contractuelle et que cela revient à modifier son offre. Le montant de 7 886,19 € HT est retenu.

Vérification des offres:

Offres suspectées d'être anormalement basses: sans objet

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées: sans objet

Conclusion: sans objet

Le calcul des DQE prennent en compte les prix au litre de produit dilué afin de comparer les candidats sur la même base. Un écart apparaît donc entre les DQE initiaux et ceux corrigés. Seul Nicolas Entretien a utilisé la bonne méthode de calcul. Cet écart est également notable dans l'estimation du lot, calculée au réel des consommations.

La note concernant la proportion de produits écologiques est attribuée sur le principe suivant : la note de 8/10 est attribuée au candidat faisant la meilleure proposition, 10%, en considérant qu'elle n'est pas pleinement satisfaisante. Les autres notes sont calculées proportionnellement sur cette base.

Interrogation éventuelle des candidats sur les délais: sans objet

### Classement des offres

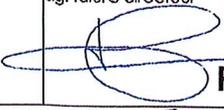
Entreprises	Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Formation et assistance technique	Classement		
IGUAL	0,38	1	0,10	3	0,03	1	0,514	2
NICOLAS ENTRETIEN	0,39	2	0,06	1	0,05	2	0,502	1
LABOPRO	0,43	3	0,07	2	0,11	3	0,613	3

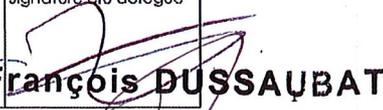
Le service Achats propose de retenir les candidats selon le détail ci-dessous :

N° 1 : NICOLAS ENTRETIEN  
N° 2 : IGUAL

Signature directeur

Signature élu délégué

  
S. ROULIÉ

  
François DUSSAUBAT

PERPIGNAN LE 15 JUIL. 2022

Adjoint Délégué

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Opération		Acquisition de produits d'entretien courants, droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs, ainsi que de produits chimiques divers et nettoyants de voirie		
Lot 02	Droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs	Estimation € HT	225 000,00 €	
Critères de sélection	Prix	coefficient :	40%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	Valeur technique	coefficient :	35%	calcul : (1-note/10) x 0,35
	Assistance technique	coefficient :	25%	calcul : (1-note/10) x 0,25

**1) Prix**

CANDIDATS	Montant total du DQE HT €			Prix net proposé (remise déduite) sur catalogue € HT			Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	A l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après vérification	15%	Montant calculé	Après vérification	25%	
IGUAL	340 154,10	266 160,05	0,19	3 115,29	3 115,29	0,20	0,390
NICOLAS ENTRETIEN	194 833,12	195 408,12	0,14	3 088,97	3 088,97	0,20	0,339
LABOPRO	136 741,75	213 681,35	0,15	5 354,82	5 354,82	0,35	0,499
PAREDES	211 494,20	172 854,61	0,12	2 046,83	2 046,83	0,13	0,255
Moyenne des Offres		212 026,03			3 853,03		

**2) Valeur technique**

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,35
	Moyens humains et matériels (20 points)	Proportion de produits écologiques (10 points)	Echantillons et FT (70 points)	/100	/10	
IGUAL	17,00	8,00	43,79	68,79	6,88	0,109
NICOLAS ENTRETIEN	17,50	6,40	57,44	81,34	8,13	0,065
LABOPRO	14,50	7,80	48,82	71,12	7,11	0,101
PAREDES	17,50	2,30	52,05	71,85	7,19	0,099

**3) Assistance technique**

CANDIDATS	Note /10	calcul : (1-note/10) x 0,25
IGUAL	8	0,050
NICOLAS ENTRETIEN	5	0,125
LABOPRO	5	0,125
PAREDES	10	0,000

DQE : une correction a été apportée au calcul « total » du DQE pour les bobines de papier afin de comparer toutes les offres sur la même base. Ainsi, le prix au mètre a été multiplié par le quantitatif uniquement, sans prendre en compte la longueur de la bobine. Tous les candidats ont été amenés à corriger leur offre, sauf Nicolas Entretien qui avait utilisé ce mode de calcul. Il est toutefois amené à valider un montant de DQE corrigé pour problèmes d'arrondis et chiffres des distributeurs. Tous ont validé les montants corrigés, sauf Labopro qui maintient le montant initial de ce DQE.  
Analyse prix catalogue : Igual et Nicolas Entretien valident l'analyse des prix catalogue. Labopro corrige le calcul de la remise accordée (erreur : 35% calculé au lieu de 45%) et communique un nouveau catalogue livré au motif qu'il avait remis le catalogue destiné aux PME. La simulation s'élève à 5 354,82 € HT contre 3 909,08 € HT avec le nouveau tarif. A ce stade de la consultation et s'agissant d'un appel d'offre, ce nouveau catalogue livré ne peut être pris en compte dans la mesure où le catalogue est une pièce contractuelle et que cela revient à modifier son offre. Le montant de 5 354,82 € HT est retenu.

**Vérification des offres:**

Offres suspectées d'être anormalement basses: sans objet

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées: sans objet

Le calcul des DQE prennent en compte, pour les bobines de papier, les prix au mètre afin de comparer les candidats sur la même base. Un écart apparaît donc entre les DQE initiaux et ceux corrigés. Seul Nicolas Entretien a utilisé la bonne méthode de calcul. Cet écart est également notable dans l'estimation du lot, calculée au réel des consommations.

Déroutement de l'analyse: Nicolas Entretien est interrogé sur les modalités de mise à disposition des distributeurs, chiffrés à 0 € sur le BPU/DQE. Il répond en chiffrant ces derniers, modifiant ainsi son DQE.

La note concernant la proportion de produits écologique est attribuée sur le principe suivant: la note de 8/10 est attribuée au candidat faisant la meilleure proposition, 10%, en considérant qu'elle n'est pas pleinement satisfaisante. Les autres notes sont calculées proportionnellement sur cette base.

Interrogation éventuelle des candidats sur les délais: sans objet

**Classement des offres**

Entreprises	Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Assistance technique	Classement		
IGUAL	0,39	3	0,11	4	0,05	2	0,550	3
NICOLAS ENTRETIEN	0,34	2	0,07	1	0,13	3	0,529	2
LABOPRO	0,50	4	0,10	3	0,13	3	0,725	4
PAREDES	0,26	1	0,10	2	0,00	1	0,354	1

Le service Achats propose de retenir les candidats selon le détail ci-dessous :

N° 1 : PAREDES  
N° 2 : NICOLAS ENTRETIEN

Signature directeur



Signature élu délégué

**François DUSSAUBAT**

Adjoint Délégué

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Opération		Acquisition de produits d'entretien courants, droguerie générale, sacs poubelles, papiers et distributeurs, ainsi que de produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie	
Lot 03	Produits chimiques divers et nettoyeurs de voirie	Estimation € HT	59 500,00 €
Critères de sélection	Prix	coefficient :	40%
	Valeur technique	coefficient :	35%
	Formation et assistance	coefficient :	25%
		calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4	
		calcul : (1-note/10) x 0,35	
		calcul : (1-note/10) x 0,25	

**1) Prix**

CANDIDATS	Montant total du DQE HT €			Prix net proposé (remise déduite) sur catalogue € HT			Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	A l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après vérification	15%	Montant calculé	Après vérification	25%	
SODECO	49 341,00	18 611,30	0,20	1 642,94	1 642,94	0,32	0,517
HPC	40 600,00	12 869,96	0,14	961,44	828,96	0,16	0,299
SOPAM	49 554,91	12 221,82	0,13	1 601,16	1 601,16	0,31	0,440
REICO	11 994,62	11 906,59	0,13	1 118,70	1 118,70	0,22	0,344
Moyenne des Offres		13 902,42			1 297,94		

**2) Valeur technique**

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,35
	Moyens humains et matériels (20 points)	Proportion de produits écologiques (10 points)	Echantillons et FT (70 points)	/100	/10	
SODECO	15,50	8,00	58,80	82,30	8,23	0,062
HPC	18,00	9,00	52,73	79,73	7,97	0,071
SOPAM	10,50	5,00	52,73	68,23	6,82	0,111
REICO	18,00	10,00	39,20	67,20	6,72	0,115

**3) Formation et assistance technique**

	Note /10	calcul : (1-note/10) x 0,25
SODECO	9	0,025
HPC	10	0,000
SOPAM	9	0,025
REICO	3	0,175

DQE : Les candidats n'ayant pas appliqué la bonne formule pour le calcul des prix de produits dilués (prix au litre dilué x conditionnement demandé, et ce, afin de comparer toutes les offres sur la même base), ils sont tous amenés à valider les DQE corrigés. Tous confinement, sauf HPC qui renvoie un DQE au montant de 12869,96 € (au lieu de 12868,17 € HT).  
 Analyse des prix catalogue : HPC corrige un produit. Sopam et Reico valident l'analyse en l'état. Sodeco corrige le prix d'un produit (nettoyant mousse=> citrinol PE,) la simulation est validée à 1845,89 € mais ce qui est comparé est bien le format 500ml, donc le montant de la simulation proposée est le bon : 1 642,94 €.

**Vérification des offres:**

Offres suspectées d'être anormalement basses: sans objet

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

La société Opradis n'a pas remis d'échantillons. La société Dalla a remis les échantillons hors délais.

Conclusion: Les offres de ces deux candidats sont classées irrégulières.

**Déroulement de l'analyse:**

Le calcul des DQE prennent en compte les prix au litre de produit dilué afin de comparer les candidats sur la même base. Un écart apparaît donc entre les DQE initiaux et ceux corrigés. Seul Reico a utilisé la bonne méthode de calcul. Cet écart est également notable dans l'estimation du lot, calculée au réel des consommations.

**Interrogation éventuelle des candidats sur les détails:**

sans objet

**Classement des offres**

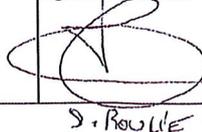
Entreprises	Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Formation et assistance technique	Classement		
SODECO	0,52	4	0,06	1	0,03	2	0,604	3
HPC	0,30	1	0,07	2	0,00	1	0,369	1
SOPAM	0,44	3	0,11	3	0,03	2	0,576	2
REICO	0,34	2	0,11	4	0,18	4	0,634	4

Le service Achats propose de retenir les candidats selon le détail ci-dessous :

N° 1 : HPC  
N° 2 : SOPAM

Signature directeur

Signature élu/délégué



S. ROUILLE

**François DUSSAUBAT**

Adjoint Délégué

